Rapports et recommandations

Rapports annuel d’activité

|  |
| --- |
| Article 11 de la loi du 30 octobre 2007 « Le Contrôleur général remet chaque année un rapport d’activité au Président de la République et au Parlement. Ce rapport est rendu public. »  Outre une présentation de l’activité, quelques thèmes transversaux sont développés dans ce rapport. |

Rapport d’activité 2008

* Bilan d’activité
* Bref inventaire des principaux constats opérés en 2008
* Les registres de garde à vue
* L’intimité dans les lieux de privation de liberté

Les dernières recommandations publiées au JO

Recherche avancée (par région, type d’établissement, domaine, année)